

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
1<sup>er</sup> février 2021**

---

**Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2021**

---

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue par voie visioconférence, le lundi 1<sup>er</sup> février 2021 à 20 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

**Moment de réflexion**

À 20 h, un moment de réflexion est tenu.

**2021-02-536**

**Ordre du jour**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

Retrait du point 8.3.1 9<sup>e</sup> Rang : traverse – Ingénierie : mandat

Le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-02-537**

**Procès-verbal de janvier 2021**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue en janvier 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 janvier 2021, tel que rédigé.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-02-538**

**Comptes**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 1<sup>er</sup> février 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 35 496,30 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
1<sup>er</sup> février 2021**

2021-02-539

**Règlement 2021-455 décrétant un emprunt de 1 680 942 \$ afin de financer la subvention du ministère des Transports**

Considérant la confirmation de la subvention du ministère des Transports datée du 15 juillet 2020, afin de permettre la réfection du rang de la Rivière Ouest et du 8<sup>e</sup> Rang;

Considérant que la subvention est versée sur une période de 10 ans;

Considérant que la subvention accordée s'élève à 1 600 897 \$;

Considérant que la Municipalité désire emprunter une somme supplémentaire de 80 045 \$ en prévision des intérêts sur l'emprunt temporaire et des frais de financement liés aux titres qui seront émis;

Considérant qu'il est nécessaire d'emprunter la somme de 1 680 942 \$;

Considérant que l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du Conseil tenue le 11 janvier 2021 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'adopter le règlement 2021-455 décrétant un emprunt de 1 680 942 \$ afin de financer la subvention du ministère des Transports accordée dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement des infrastructures routières locales.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

(Le texte du règlement 2021-455 peut être consulté aux archives de la Municipalité.)

**Liste de la correspondance**

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 1<sup>er</sup> février 2021.

2021-02-540

**L'Union des Producteurs agricoles : campagne d'affichage de sécurité routière en milieu agricole**

Considérant que le ministère des Transports du Québec, en collaboration avec l'Union des Producteurs agricoles, a développé une affiche qui vise à sensibiliser les usagers de la route aux risques associés à la circulation dans les zones agricoles;

Considérant que les membres du Conseil désirent que 4 affiches soient installées sur le territoire de la Municipalité;

Considérant que le coût d'une affiche est d'environ 378 \$;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser l'achat et l'installation de 4 affiches pour un montant maximal de 2 000 \$;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Circulation » du budget 2021.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
1<sup>er</sup> février 2021**

**2021-02-541**

**Fondation Santé – Rénovation et réaménagement de l'unité de psychiatrie à l'Hôpital du Haut-Richelieu : demande de don**

Considérant que le CISSS de la Montérégie-Centre et la Fondation Santé souhaitent réaliser un projet majeur de rénovation et de réaménagement de l'unité de psychiatrie à l'Hôpital du Haut-Richelieu, du 4<sup>e</sup> nord et de l'unité d'évaluation et de traitement transitoire;

Considérant qu'une demande de don correspondant à 2 \$ par citoyen est présentée à la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 2 828 \$ à la Fondation Santé, à titre de don pour l'année 2021;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Dons » du budget 2021.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-02-542**

**Calendriers universels**

Considérant que la MRC du Haut-Richelieu a accordé une aide financière à Monsieur Denis Tremblay, photographe, pour la création et la réalisation d'un « Calendrier universel » de 14 ans;

Considérant que la Municipalité a reçu une soixantaine de calendriers;

Considérant que les membres du Conseil ont fait préparer une liste des organismes et des personnes à qui un exemplaire du calendrier sera remis;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser la distribution d'une partie des calendriers selon la liste déposée, liste faisant partie intégrante de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-02-543**

**Rang des Écossais/rue Bonvouloir : réaménagement de l'intersection**

Considérant qu'en avril 2020, le Conseil municipal a adopté une résolution octroyant un contrat de services professionnels à FNX dans le dossier de réaménagement de l'intersection du rang des Écossais (Route 233) et de la rue Bonvouloir (réf. rés. 2020-04-330);

Considérant que la réalisation du contrat n'est plus nécessaire pour l'instant;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- de rescinder la résolution 2020-04-330.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-02-544**

**Rang des Écossais : services professionnels**

Considérant qu'en septembre 2020, le Conseil municipal a adopté une résolution octroyant un mandat de services professionnels à Tetra Tech QI inc. pour la réalisation de travaux de resurfacement d'une partie du rang des Écossais

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
1<sup>er</sup> février 2021**

d'une longueur d'environ 1,3 kilomètre et située entre le rang de la Pipeline et le chemin Saint-François (réf. rés. 2020-09-428);

Considérant que le mandat était conditionnel à la réception de la confirmation écrite de la Ville de Saint-Césaire d'assumer 50 % des coûts;

Considérant qu'à ce jour, la Municipalité n'a pas reçu cette confirmation;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- de rescinder la résolution 2020-09-428.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-02-545**

**Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR)**

Considérant que les membres du Conseil désirent réaliser des travaux pour la sécurité des piétons, plus spécifiquement des élèves de l'école Notre-Dame-du-Sourire;

Considérant que les travaux consistent en l'aménagement d'un trottoir dans le 9<sup>e</sup> Rang, de la Route 104 jusqu'à l'école, et d'une traverse vis-à-vis l'école;

Considérant que le Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) prévoit une aide financière maximale de 50 % des dépenses admissibles;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du PAFFSR;
- de confirmer la participation financière de la Municipalité pour la portion qui ne sera pas financée par le Programme;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer la demande ainsi que les documents en lien avec le suivi administratif, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-02-546**

**TECQ 2019-2023 : programmation partielle**

**8<sup>e</sup> Rang, rang des Écossais, montée de Versailles : TECQ**

Considérant que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

Considérant que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
1<sup>er</sup> février 2021**

- d'engager la municipalité à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- d'engager la municipalité à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- d'approuver le contenu et d'autoriser l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n°03 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- d'engager la municipalité à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- d'engager la municipalité à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-02-547**

**Emploi d'été : offre d'emploi**

Considérant que la Municipalité a présenté une demande à Emplois d'été Canada 2021 pour bénéficier des services d'un employé pendant la période estivale 2021;

Considérant que malgré le fait qu'une réponse à la demande n'a pas encore été reçue, le Conseil désire publier l'offre d'emploi;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser la publication d'une offre d'emploi d'une durée de 12 semaines, à raison de 40 heures par semaine à compter du 21 juin 2021, le tout, selon les modalités du programme d'Emplois d'été Canada et aux conditions fixées par la Municipalité;
- de publier l'offre dans les journaux Le Canada Français, L'Avenir et des Rivières, sur le site Internet Place aux jeunes, le site Internet de la Municipalité, le bulletin municipal ainsi que sur Facebook;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Voirie » du budget 2021.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
1<sup>er</sup> février 2021**

**2021-02-548**

**Entretien d'hiver des chemins et rues pour les saisons 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024 : appel d'offres**

Considérant que les membres du Conseil désirent recevoir des offres pour la réalisation des travaux d'entretien d'hiver des chemins et rues pour les saisons 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser la parution d'un appel d'offres public sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) pour l'entretien d'hiver des chemins et rues pour les saisons 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024;
- d'autoriser les frais de publication de l'appel d'offres;
- de nommer Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à titre de personne responsable de l'octroi du contrat.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-02-549**

**Ordinateur : achat**

Considérant que les membres du Conseil désirent installer un poste de travail dans le bureau de l'inspecteur municipal;

Considérant la proposition de Logimax Service Informatique;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'octroyer le contrat à Logimax Service Informatique pour la fourniture d'un ordinateur, les logiciels nécessaires et l'installation, pour un montant maximal de 2 000 \$;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Gestion financière et administrative » du budget 2021.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-02-550**

**Eaux usées : échantillonneur**

Considérant le courriel daté du 28 janvier 2021 de Monsieur Philippe Jean de Cycleau environnement inc. expliquant la problématique d'échantillonnage à l'affluent des eaux usées;

Considérant la solution proposée de déplacer l'échantillonneur à l'arrivée de l'eau à la station d'épuration;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser une dépense maximale de 2 000 \$ pour la réalisation des travaux nécessaires à la relocalisation de l'échantillonneur;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Réseau d'égout » du budget 2021.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
1<sup>er</sup> février 2021**

**2021-02-551**

**Zone Mic-3 – Partie du lot 6 329 467 : demande d'autorisation à la CPTAQ (utilisation à une fin autre que l'agriculture)**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie d'une demande d'appui à une demande à la CPTAQ pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 6 329 467 située dans le secteur de la rue Bonvouloir;

Considérant que la propriété visée est située dans la zone Mic-3, selon le plan de zonage de la Municipalité, au sein de laquelle les usages commerciaux et industriels sont autorisés;

Considérant que la demande concerne le prolongement logique du projet autorisé par la CPTAQ dans la décision numéro 420762;

Considérant que le projet vise la pérennité d'un commerce de concessionnaire de machineries et d'équipements agricoles dont les services et produits sont complémentaires aux activités agricoles de la région;

Considérant que la tenue d'activités agricoles intensives semble peu probable sur la partie du lot 6 329 467 visée par la demande;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (réf. résolution U2021-01-109);

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'aviser la CPTAQ :
  - que la demande est conforme aux règlements d'urbanisme de la Municipalité;
  - que la demande est appuyée par la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-02-552**

**Zone Mic-3 – Lots 6 338 945 et 6 338 946 : demande d'autorisation à la CPTAQ (utilisation à une fin autre que l'agriculture)**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie d'une demande d'appui à une demande à la CPTAQ pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture des lots 6 338 945 et 6 338 946 situés dans le secteur de la rue Bonvouloir;

Considérant que la propriété visée est située dans la zone Mic-3, selon le plan de zonage de la Municipalité, au sein de laquelle les usages commerciaux et industriels sont autorisés;

Considérant que la tenue d'activités agricoles semble peu probable sur les lots 6 338 945 et 6 338 946, et qu'il est préférable d'y développer des activités commerciales et industrielles plutôt que de laisser ces terrains vacants;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (réf. résolution U2021-01-110);

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'aviser la CPTAQ :
  - que la demande est conforme aux règlements d'urbanisme de la Municipalité;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
1<sup>er</sup> février 2021**

- que la demande est appuyée par la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-02-553      GESTIM : nomination**

Considérant que la Municipalité a retenu les services de la firme Gestion Électronique de Services Techniques et d'Inspection Municipale inc. (GESTIM) pour pourvoir au poste d'inspecteur municipal et en bâtiment;

Considérant qu'un remplacement de la personne désignée est nécessaire;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'ajouter Monsieur Noé Bünzli, de la firme GESTIM, à la liste des fonctionnaires désignés pour :
  - l'émission des permis et certificats;
  - l'application des règlements d'urbanisme;
  - la gestion des cours d'eau;
  - l'application de la section IV de la *Loi sur les compétences municipales* concernant les clôtures mitoyennes, les fossés mitoyens, les fossés de drainage et les découverts;

en remplacement de Madame Karine Verrette, et ce, effectif à compter du 19 janvier 2021.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Rapport des permis**

Le rapport des permis émis pour le mois de janvier 2021 est déposé au Conseil.

**2021-02-554      Fête nationale : demande d'assistance financière**

Considérant que les membres du Conseil désirent que des activités soient organisées dans la Municipalité dans le cadre de la Fête nationale du Québec 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser la présentation d'une demande au Programme d'assistance financière aux célébrations locales de la fête nationale du Québec;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tous les documents concernant ladite demande, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Rapports du maire et des comités**

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

**Affaires diverses**

Il n'y a aucun sujet au point « Affaires diverses ».

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
1<sup>er</sup> février 2021**

**Questions**

La Municipalité n'a reçu aucune question de la part des citoyens.

**2021-02-555**

**Levée de la séance**

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose de lever la séance.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

\_\_\_\_\_  
Patrick Bonvouloir, maire

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Patrick Bonvouloir, maire